

**RICHEMONT CAPERAA AUDIT**  
**Société à responsabilité limitée au capital de 80.000 euros**  
**Siège social : 38, rue des Etats Généraux 78000 VERSAILLES**  
**RCS VERSAILLES 481 805 240**

**RAPPORT DU GERANT A L'ASSEMBLEE GENERALE  
EXTRAORDINAIRE DU 15 JUIN 2012**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale extraordinaire conformément aux dispositions du Code de Commerce et des statuts de notre société à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- constatation d'apports de parts sociales,
- modification corrélative des statuts,
- nomination d'un cogérant,
- autorisation de cessions des parts sociales,
- pouvoirs pour les formalités,

**I – Apports et cessions de parts sociales**

Nous vous informons de l'apport de quarante mille parts sociales de notre Société, intervenue entre M. Pierre CAPERAA et la société PCEC, apport ayant été réalisée par acte en date du 30 mai 2012.

Nous vous proposons de modifier l'article 8 des statuts, pour tenir compte de la nouvelle répartition des parts après cette cession.

**II – Cogérant**

Nous proposons de nommer M. Michel BROSSEAU, commissaire aux comptes inscrits à la compagnie de Versailles, né le 5 septembre 1972 à Nantes (44) et demeurant 24 boulevard de la Reine, 78000 VERSAILLES, cogérant de la société, à compter de ce jour.

**III – Autorisation de cession de la totalité des parts sociales à la société VOLENTIS en création**

Nous proposons d'autoriser les cessions de la totalité des parts sociales envisagées par les tous les associés. Le cessionnaire pressenti, la société SARL VOLENTIS, pour l'acquisition de la totalité des parts sociales, est agréée en tant que nouvelle associée, dès la régularisation de sa création.

Fait à Versailles  
Le 15 juin 2012.

Le gérant

